

=====

MAIRIE DE LA PENNE SUR HUVEAUNE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 121-10 du Code des Communes)

À l'Hôtel de Ville en salle du conseil.

JEUDI 15 FEVRIER 2024 à 18 heures 30.

Affiché lundi 12 février 2024

ORDRE DU JOUR

Session Ordinaire

FINANCES

- Délibération 1-15022024 : Rapport d'orientations budgétaires 2024

Objectifs du débat d'orientation budgétaires

Le Maire,



Nicolas BAZZUCCHI